

ABX Alphalyse 360mL	A91A00701AFR	13/03/2006
----------------------------	---------------------	-------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Alphalyse 360mL
Code produit :	Réf. ABX : 0906014
1.2. Identification de la société	
	HORIBA ABX - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél. : (33) 4 67 14 15 16 Fax : (33) 4 67 14 15 17
1.3. Numéro d'appel d'urgence	
	ORFILA (France): Tél. (33) 1 45 42 59 59

2. Composition / Informations sur les composants				
2.1. Description du kit				
	REAGENT	1 x 360mL : Agent de lyse		
2.2. Composants dangereux (nom, concentration)				
	Nom	Concentration	Symbole	Risque
	Sel d'Ammonium Quaternaire	< 20%	Xi, N	R36/37/38, R50
	Cyanure de potassium	< 0.1%	T+, N	R26/27/28, R32, R50/53
2.3. Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non				

3. Identification des dangers	
Dangers majeurs :	L'ingestion, l'inhalation ou le contact de ce produit avec la peau est nocif.
Risques spécifiques	Des vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques peuvent se former lors du contact avec un acide.

4. Premiers soins	
Inhalation :	Fournir de l'air frais.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin.
Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge à l'eau si le sujet est conscient. Pratiquer la respiration artificielle avec apport d'oxygène dans le cas d'une intoxication à l'acide cyanhydrique. Consulter un médecin.

ABX Alphalyse 360mL	A91A00701AFR	13/03/2006
----------------------------	---------------------	-------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentours.
Risques spécifiques :	Aucun déterminé.
Équipement spécial de protection :	Aucune.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Empêcher tout écoulement dans les eaux d'égouts, les cours d'eau ou les sols.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Neutraliser avec une solution d'hypochlorite de sodium. Après neutralisation, absorber, ne pas jeter dans l'évier (incinération).

7. Manipulation et stockage	
7.1. Manipulation	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Précautions :	Respecter les précautions d'usage dans le laboratoire.
Recommandations de manipulation :	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.
7.2. Stockage	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver dans des contenants hermétiquement fermés, entre 18 et 25°C, à l'abri de la lumière.
Incompatibilité :	Eviter tout contact avec des acides ou des milieux acides aqueux, car il peut se former des vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Emballage :	Polyéthylène ou autre plastique.

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après utilisation. Bain oculaire et douche de sécurité en cas de manipulation prolongée.

ABX Alphalyse 360mL	A91A00701AFR	13/03/2006
----------------------------	---------------------	-------------------

9. Propriétés physicochimiques

État physique :	Solution aqueuse liquide	Auto-inflammabilité :	Non déterminée
Couleur :	Incolore	Propriétés explosives :	Non déterminée
Odeur :	Odeurs de cyanure	Propriétés d'oxydation :	Non déterminé
pH :	10 (+/- 0.5)	Pression de vapeur :	Non déterminé
Point d'ébullition :	Non déterminé	Densité relative :	Non déterminé
Point de fusion :	Non déterminé	Solubilité :	Miscible à l'eau
Point d'éclair :	Non déterminé	Coefficient de partage :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ininflammable	Autres indications :	Non déterminé

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Eviter tout contact avec les réactifs suivants : ABX Basolyse, ABX Basolyse II. Eviter tout contact avec des acides ou des milieux acides aqueux, car il peut se former des vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Substances et matériaux à éviter :	Non déterminé
Produits de décomposition dangereux :	Vapeurs d'acide cyanhydrique formées au contact d'acides.
Autres indications :	Aucune.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Danger d'intoxication sévère en cas d'absorption ou d'inhalation. Cyanure de potassium : LD50 (oral, rat) : 10 mg/kg
Toxicité chronique :	Non déterminé.
Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminé.
Autres indications :	Aucune.

12. Informations écologiques

Mobilité :	Le produit est dangereux dans l'eau et toxique pour les poissons et le plancton. Le KCN à l'état pur est extrêmement toxique pour les poissons. LC50 leuciscus idus 'forma orfus' : 0,07 - 1 mg/L.
Dégradabilité :	Non déterminé.
Potentiel de bio-accumulation :	Non déterminé.
Écotoxicologie :	Non déterminé.
Autres effets dangereux :	Non déterminé

ABX Alphalyse 360mL	A91A00701AFR	13/03/2006
----------------------------	---------------------	-------------------

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) :	Neutraliser le produit (voir procédure décrite au §6) avant tout rejet. Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire et selon les réglementations locales.
Emballage souillé :	Incinération.

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)

Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

15. Informations réglementaires

Symboles :	Aucune.	
Phrases R :	Aucune.	
Phrases S :	Aucune.	
Substances :		
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.	

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.